



VOUS ÊTRE UTILE



OFFRES SPECIALES IESEG



AVEC BOUQUET LIBERTÉ 18 - 25 ANS

40 € OFFERTS⁽¹⁾

Vous souhaitez gérer votre budget en toute simplicité, bénéficier de garanties multiples et performantes, profiter de services essentiels en les choisissant à la carte...

Optez pour les nombreux avantages du Bouquet Liberté de la Caisse d'Épargne. Découvrez aussi, les services complémentaires tout en profitant de réductions tarifaires.

(1) Sous conditions. Pour l'ouverture d'un Bouquet Liberté avant le 31/12/2016, le versement des 40€ sera effectué après 3 mois d'activité du compte.

FINANCEZ VOS ÉTUDES AVEC LE PRÊT** ÉTUDIANT AU TAEG FIXE DE 0,80%⁽¹⁾

- Taux Annuel Effectif Global fixe : 0,80%
- Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 10 201,80€
- Montant des échéances hors assurance facultative : 60 mensualités de 170,03€

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Vous avez entre 18 et 28 ans, bénéficiez du Prêt Étudiant de la Caisse d'Épargne. Le montant et les mensualités sont adaptés à votre situation et vous ne payez aucune indemnité en cas de remboursement anticipé.

Le Prêt Étudiant est un prêt personnel à objet de trésorerie. Exemple d'un crédit étudiant 10 000 € : à titre indicatif et non contractuel au 15/05/2016, pour un Prêt Étudiant de 10 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,79%, vous remboursez 60 mensualités de 170,03€ hors assurance. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,80 %. Montant total dû par l'emprunteur : 10 201,80€ hors assurance facultative⁽²⁾, frais de dossier offerts. Coût de l'assurance facultative : 2,50€ par mois qui s'ajoutent à la mensualité. Montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance facultative sur la durée totale du prêt : 150 € - Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 0,59%.

- (1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions de taux en vigueur au 15/05/2016 susceptibles de variations pour un montant maximum de 45 000€, valable jusqu'au 31/10/2016. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.
- (2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client étudiant de 25 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. « Assurance des emprunteurs » citée dans l'exemple est un contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.

FINANCEZ VOS PROJETS AVEC LE CRÉDIT** 1 000€ AU TAEG FIXE DE 0%⁽¹⁾

- Taux Annuel Effectif Global fixe de 0%
- Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 1000€
- Montant des échéances hors assurance facultative : 1^{ère} mensualité de 27,70€ puis 35 mensualités de 27,78€

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour financer votre nouvel ordinateur, aménager votre appartement ou effectuer d'autres dépenses rapidement, nous vous proposons le Crédit 1 000€⁽¹⁾.

À titre indicatif et non contractuel, pour un Crédit de 1 000€ sur 36 mois au taux débiteur annuel fixe : 0%, vous remboursez une 1^{ère} mensualité de 27,70€ puis 35 mensualités de 27,78€. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0%. Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 1 000€. Frais de dossier offerts. Coût de l'assurance facultative⁽²⁾ 0,70€ par mois qui s'ajoute à la mensualité. Montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance facultative : 25,20€ - Taux Annuel Effectif de l'Assurance : 1,63%.

- (1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions de taux en vigueur au 01/01/2016 susceptibles de variations pour un montant maximum de 1 000€. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.
- (2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client étudiant de 20 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.

Pour prendre RDV avec votre conseiller :

0 800 027 027 Service & appel gratuits

Ou contactez votre agence "Mon Banquier en Ligne"

03 27 08 23 23 (appel non surtaxé)

SECUR'MÉDIA, L'ASSURANCE MULTIMÉDIA

Pour protéger votre téléphone portable et vos appareils multimédia portables neufs⁽¹⁾ en cas de bris accidentel⁽²⁾ et en cas de vol par agression⁽²⁾ ou par effraction⁽²⁾.
À partir de 3€ par mois⁽³⁾.

Remise jusqu'à 30% pour toute souscription en option du Bouquet Liberté⁽³⁾. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Secur'Média est un contrat de BPCE Assurances. Société anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée sur Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B350 663 660, entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège à 88 avenue de France 75841 Paris cedex 13, n° cristal 09 69 36 45 45 (appel non surtaxé).

(1) Voir la liste exhaustive dans les Conditions Générales.

(2) Selon Conditions Générales.

(3) Selon formule choisie - Tarifs et conditions en vigueur au 15/05/2016.

OPTIMISEZ VOS DÉPENSES DE SANTÉ AVEC GARANTIES SANTÉ⁽¹⁾

2 MOIS
OFFERTES!⁽⁴⁾

En souscrivant la complémentaire santé de la Caisse d'Épargne, vous bénéficiez de garanties essentielles pour vos dépenses de santé⁽²⁾, à tarif très compétitif. Et grâce au tiers payant, vous n'avez pas d'argent à avancer. A partir de 14,99€ par mois pour un contrat Garanties Santé Côté JE⁽³⁾.

(1) Contrat de BPCE Assurances entreprise régie par le code des assurances, distribué par la Caisse d'Épargne Nord France Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'Orias sous le numéro 07 002 349.

(2) Selon la formule choisie et suivant les conditions et plafonds prévus au contrat, renseignez-vous dans votre agence. Certaines dépenses peuvent être à votre charge.

(3) Tarifs et conditions en vigueur au 15/05/2016.

(4) Offre valable du 16/05/2016 au 31/10/2016 sous réserve d'acceptation définitive.

AVEC JUNIOR'EXPAT⁽¹⁾ PARTEZ À L'ÉTRANGER EN TOUTE SÉCURITÉ

La Caisse d'Épargne a sélectionné pour vous "Junior'expat, l'offre de MSH international", une solution d'assurance complète qui vous propose les garanties Santé, Assistance rapatriement et prévoyance indispensables pour partir étudiant, en stage ou lors de vos séjours à l'étranger.

(1) Contrat distribué par ASFE et géré par MSH INTERNATIONAL. Assureur du contrat : AXA France Vie ; Assisteur : Europe Assistance. Renseignez-vous dans votre agence sur les conditions tarifaires en vigueur.

CHOISISSEZ LA MEILLEURE GARANTIE POUR VOTRE LOGEMENT AVEC "ASSUR'TOIT"⁽¹⁾

2 MOIS
OFFERTES!⁽⁴⁾

Lorsqu'on est locataire, assurer son logement est obligatoire et permet d'être couvert(e) en cas de sinistre garanti.

L'assurance habitation "Assur'Toit Version Jeune" assure votre logement étudiant⁽²⁾. À partir de 6€ par mois⁽³⁾.

(1) Contrat de BPCE Assurances entreprise régie par le code des assurances, distribué par la Caisse d'Épargne Nord France Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'Orias sous le numéro 07 002 349

(2) Selon Conditions Générales et Particulières ou notice d'information et bulletin d'adhésion en vigueur, renseignez-vous dans votre agence.

(3) Tarifs et conditions en vigueur au 15/05/2016.

(4) Offre valable du 16/05/2016 au 31/10/2016 sous réserve d'acceptation définitive.

HOWIZI⁽¹⁾, MA BANQUE EASY !

Première application bancaire conçue pour les Jeunes, Howizi possède de nombreux avantages :

- **Paiements entre amis (S-money)** : un moyen simple et facile de se rendre service.
- **Cagnotte entre amis (S-money)** pour organiser une soirée ou l'achat d'un cadeau commun.
- **Bons plans** : de nombreux avantages auprès des partenaires (Esprit Musique, Deezer...).
- **Conseils liés aux petits et grands moments de la vie à travers des « check-lists »** : études à l'étranger, financement des études...
- **Gestion bancaire** : consultation et suivi des comptes : solde, épargne, virements.

(1) Service proposé par S-money, partenaire de la Caisse d'Épargne, réservé aux personnes majeures.

CRÉDIT** JEUNES ACTIFS À 0,90% : 100% DE SATISFACTION !

- Taux Annuel Effectif Global fixe : 0,90%
- Montant total dû par l'emprunteur hors assurance facultative : 5 091,36€
- Montant des échéances hors assurance facultative : 106,07€

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Logement, véhicule, voyage à l'étranger... Financez votre avenir en toute sécurité avec ce crédit exceptionnel dont le montant et les mensualités sont adaptées à vos besoins : jusqu'à 5 000€ sur 48 mois.

A titre indicatif et non contractuel, pour un Prêt Personnel⁽¹⁾ de 5 000€ sur 48 mois, au taux débiteur annuel fixe de 0,89% - 48 mensualités de 106,07€ hors assurance. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,90%. Montant total dû par l'emprunteur : 5 091,36€. Frais de dossier offerts. Coût de l'assurance facultative : 3,50€ par mois⁽²⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 168,00€.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions de taux en vigueur au 01/01/2016 susceptibles de variations pour un montant maximum de 5 000 €. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

(2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.

** Vous pouvez vous opposer, sans frais, à ce que les données vous concernant fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent être exercés par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité portant la signature du titulaire auprès de la Caisse d'Épargne Nord France Europe, en s'adressant au Département Conformité à l'adresse suivante : 135 Pont de Flandres, CS80008, 59031 LILLE CE.



CAISSE D'ÉPARGNE
NORD FRANCE EUROPE

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE, Banque Coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance – Capital social de 497 663 460 euros – Siège social : 135 Pont de Flandres – 59 777 EURALLILLE – RCS LILLE METROPOLE 383 089 752 – Code APE 6419Z – N° TVA intracommunautaire FR76383089752 – Intermédiaire d'assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 349 - Titulaire de la carte professionnelle "Transaction sur immeuble et fonds de commerce" sans perception de fonds, effets ou valeurs n° 1607 T délivrée par la Préfecture du Nord, garantie par la CEGC, 16, rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999, 92919 La Défense Cedex. Crédits Photos : Fotolia, Thinkstock. PRO DIRECT MARKETING - RC 88B1179. Édition juin 2016.